AULT

Ault environnement se donne le choix des armes

L'assemblée générale extraordinaire d'aujourd'hui prévoit la révision des statuts. Bernard Motuelle, président, regrette l'absence de concertation.

Pourquoi une assemblée générale extraordinaire au mois d'août ?

Nous devons opérer une modification des statuts de l'association, afin de pouvoir mener des actions en justice sur le conseil d'un avocat. Nos statuts nous le permettent actuellement, mais ce sera plus clair. Nous prenons cette précaution pour mieux appréhender l'avenir.

Avez-vous des projets précis de démarche judiciaire ?

Il y a déjà une instance en cours. Nous avons déposé plainte au tribunal administratif contre le maire, Marthe Sueur. Car, malgré l'avis favorable de la Commission d'accès aux documents administratifs, elle ne nous a pas communiqué les pièces que nous demandions.

Il s'agira ce matin de rendre publique votre action ?

Non, cette réunion est publique parce qu'elle doit l'être, mais c'est essentiellement une réunion de réorganisation interne.

L'ordre du jour indique néanmoins les perspectives d'avenir. Comment considérez-vous la concertation à propos du projet de réaménagement du bourg d'Ault ?

Bernard Motuelle regrette l'absence de concertation.

Il n'y en a aucune. Nous continuons d'être écartés. Pour exemple, le préfet a commandé un nouveau plan de prévention des risques. Un registre de consultation, déposé en mairie recueillait les avis, du 24 juin au 25 juillet. L'affichage sur les panneaux de la mairie était noyé parmi d'autres communications. Nous avons découvert cela très tard, mais nous sommes mobilisés. Nous avons notamment joint la pétition de Juliette Percheron avec son millier de signatures et de nombreuses réactions. Ou encore l'appel d'offre lancé par le Syndicat mixte baie de somme, conclu au 31 juillet pour l'aménagement des voiries et réseau du Moulinet, soit 9 millions d'euros hors taxes. L'ouverture des plis était fixée au 18 août et le conseil municipal doit valider tout cela en décembre 2013. Nous sommes complètement écartés.

Mais Ault environnement ne se résume pas à la lutte pour le front de mer ?

Non, nous avons appris que le Moulinet accueillait une troupe de théâtre le 31 août. Nous voyons aussi d'un bon œil les manifestations comme celle sur la Belle Époque, début septembre, même si un parcours entraîne le public devant les villas portant des céramiques en façades, dont certaines font partie des maisons menacées.

Propos recueillis par

MAGALI MUSTIOLI-HERCÉ

Assemblée générale extraordinaire d'Ault environnement, ce samedi 24 août, à 10 heures, salle Daurelly. Ordre du jour : information sur les actions menées depuis le 25 mai 2013, modification des statuts de l'association, possibilité d'engagements avec un cabinet d'avocats, point financier et perspectives d'avenir.